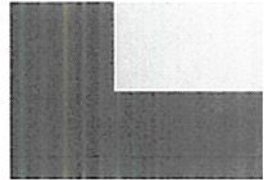




RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail



SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX DU BENIN
SONEB



PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Objet de l'appel d'offre :

**ACQUISITION DE MATÉRIELS DE REPRISE
D'ABONNEMENT, DE DEPANNAGE ET DE REPORT
DE BRANCHEMENTS**

Référence : F_DECR_51795

AVRIL 2022

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 's', 'dey', 'G', 'B', and a circled 'E'.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : acquisition de matériels de reprise d'abonnement, de dépannage et de report de branchements

Mode de passation : Appel d'offres.

L'an deux mil vingt-deux et le mardi 19 avril à dix heures, dans la salle A1 du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB, la commission convoquée par note de service N°083/22/SONEB/PRMP du 07 avril 2022 a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le marché est constitué en deux (02) lots.

- lot 1 : Acquisition de matériels de reprise d'abonnement, de dépannage et de report de branchements ;
- Lot 2 : Acquisition de verrous pour robinets équerre inviolables DN 15.

Cet appel à candidature a fait l'objet de publication dans les canaux suivants :

- Site www.soneb.bj 21 avril 2022 ;
- Journal « LA NATION » numéro 7955 du 21 mars 2022 ;
- Journal des Marchés Publics N° 197 du lundi 21 mars 2022.

L'appel à candidature a été validé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics à travers les PV suivants :

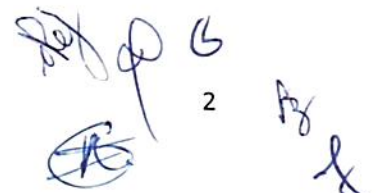
- Procès-verbal n° 05-53/DNCMP/DIAS/2022 du 21 février 2022 : étude suivie d'avis favorable
- Procès-verbal n° 03-47/DNCMP/DIAS/2022 du 15 mars 2022 : Autorisation de bon à lancer, avis favorable

La date limite de remise des offres a été fixée au mardi 19 avril 2022 à 09 heures 30 minutes.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service ci-dessus citée :

- Président : Yvonnick AZANDOSSESSI représentant la PRMP;
- Rapporteur : OUISSOU F. Jean-Darius, représentant le DECR
- Membres :

| Administration | Nom et Prénom(s) | Observations |
|--|-----------------------|--------------|
| Direction Financière | Laurent HESSOU | Néant |
| Département des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la documentation et des Archives | Max-Aurel AHOUANHOUBI | Néant |
| Cellule de Contrôle des Marchés Publics | Tolène TOMETIN | Néant |
| FONAC | Régina GANSEY | Néant |



Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt-cinq (25) candidats ont retiré le dossier et deux (02) ont soumissionné.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Lots | Date et heure de dépôt | Identité et contact du porteur | Pays d'origine | Observat |
|------------|---------------------------|------|------------------------|---|----------------|----------|
| 1. | DELTA TRANSACTION S | 2 | 19/04/2022 à 09h00 | SOSSOU Augustin 64 82 10 83 97 87 71 18 | Bénin | Néant |
| 2. | CAS LE ROCHER | 1 | 19/04/2022 à 09h10 | NOUKOUHEKP ON Oswald 97 88 46 33 96 54 14 76 | Bénin | Néant |

La commission a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

f *deij* *3* *3* *3*

| ELEMENTS A VERIFIER | | DELTA TRANSACTIONS | CAS LE ROCHER |
|---------------------|--|-----------------------|------------------|
| LOTS | | 2 | 1 |
| 1. | Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant) | Néant | Néant |
| 2. | Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant) | Néant | Néant |
| 3. | Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions | 01 | 02 |
| 4. | Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise | F | F |
| 5. | Lettre de soumission | F | F |
| 6. | Formulaire de renseignements sur le Candidat | F | F |
| 7. | Formulaire de renseignements sur les membres de groupement | SO | SO |
| 8. | Accord de groupement | SO | SO |
| 9. | Bordereau des prix unitaires | F | F |
| 10. | Devis quantitatif estimatif | F | F |
| 11. | Sous-détail des prix | F | F |
| 12. | Garantie de soumission : Lot 1 : 1 916 000 FCFA Lot 2 : 550 000 FCFA | F | F |
| 13. | Attestation de capacité financière | F | F |
| 14. | Capacité de Financement | F | F |
| 15. | Assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé pendant au moins trois (03) années devront produire, de montants minima de deux cent quinze millions six cent mille (215 600 000) FCFA pour le lot 1 et soixante millions cinq cent mille (60 500 000) FCFA pour le lot 2 (<i>Pièce essentielle pour la qualification</i>) | SO | SO |
| 16. | L'autorisation du fabricant Lot 1 : Robinets d'arrêt laiton, robinets de sécurité d'équerre, cône réducteur et colle pour PVC Lot 2 : Verrou (VERR 707 15 pour modèle Z) | F | F |
| 17. | Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique | F | F |
| 18. | Une fiche technique pour chaque matériel délivré par le fabricant (Pièces nécessaires pour la conformité technique) | F | F |
| 19. | Une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire (Pièces nécessaires pour la conformité technique) | F | F |
| 20. | Un certificat d'origine du produit (Pièces nécessaires pour la conformité technique) | F | F |

dex

 4
 B


| ELEMENTS A VERIFIER | | DELTA TRANSACTIONS | CAS LE ROCHER |
|---------------------|--|-----------------------|------------------|
| LOTS | | 2 | 1 |
| 21. | Certificat ISO 9001 (ou toute autre norme internationalement reconnue) en cours de validité pour les matériels ci-après du lot 1 : robinets d'arrêt laiton, robinets de sécurité d'équerre, cône réducteur et Colle pour PVC en pot (Pièces nécessaires pour la conformité technique) | F | F |
| 22. | <p>Echantillons pour les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Robinet d'arrêt laiton après compteur à potence symétrique avec en amont un écrou prisonnier 20/27 pour douille de compteur DN 15 et taraudé en aval -Robinet de sécurité d'équerre DN 15 en laiton non-dézincifiable, équipé de manœuvre (verrou) indémontable, inviolable et infalsifiable. -Robinet d'équerre de sécurité DN 20 en laiton non-dézincifiable, équipé de manœuvre (verrou) indémontable, inviolable et infalsifiable. -Colle pour PVC en pot de 1/2 kg -Verrou (VERR 707 15 pour model "Z") destiné au robinet équerre inviolable DN 15 existant de marque ITRON. -Cône réducteur en laiton Ø 32/25 pour robinet de sécurité d'équerre DN 20 existant. (Pièces nécessaires pour la conformité technique) | F | F |
| 23. | Expérience générale : Expérience de marchés de fournitures à titre de Fournisseur au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions | F | F |
| 24. | <p>Expérience spécifique : Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, ou sous-traitant au moins un (1) marché de montant minimum FCFA hors taxe de cent quarante-sept millions (147 000 000) FCFA pour le lot 1 et quarante et un millions deux cent cinquante mille (41 250 000) Francs CFA pour le lot 2 au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux fournitures proposées. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux.</p> <p>Seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception accompagnés dans un cas ou dans l'autre par les pages de garde et de signature des contrats délivrées par des autorités contractantes telles que l'Administration publique, les sociétés ou offices d'Etat ou les organisations internationales.</p> <p>Les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois années d'activités, devront fournir les références des qualifications et compétences de leur personnel d'encadrement (au moins sept (7) ans d'expérience dans l'importation et la vente de matériels hydrauliques au profit de l'Administration publique, les sociétés ou offices d'Etat ou les organisations internationales (critère de qualification).</p> | F | F |

ckey

f

AB

3 P G

| ELEMENTS A VERIFIER | | DELTA TRANSACTIONS | CAS LE ROCHER |
|---------------------|---|-----------------------|--------------------|
| LOTS | | 2 | 1 |
| 25. | Formulaire ANT-2 - Antécédents des marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédent de litiges (Pièce essentielle pour la qualification) | F | F |
| 26. | Attestation de non-exclusion à la commande publique délivrée par l'ARMP (Pièce essentielle pour l'attribution définitive du marché) | F | F |
| 27. | Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) (Pièce essentielle pour l'attribution définitive du marché) | F | F |
| 28. | L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire (Pièce essentielle pour l'attribution définitive du marché) ; | F | F |
| 29. | Une attestation des impôts en original, en cours de validité à la date de signature du marché les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (Pièce essentielle pour l'attribution définitive du marché) | F | F |
| 30. | Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de signature du marché les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (Pièce essentielle pour l'attribution définitive du marché) ; | F | F |
| 31. | Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant, définissant la forme juridique de l'Entreprise (Pièces non éliminatoires) ; | F | F |
| 32. | L'original ou la photocopie du relevé d'identité bancaire | F | F |
| 33. | Les états financiers (quinze premières pages) des trois années (2018, 2019, 2020) présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine (Pièce essentielle pour l'étape de qualification) ; | F | F |
| 34. | Délai d'exécution | 4 mois | 3,5 mois |
| 35. | Rabais | Néant | Néant |
| 36. | Montant FCFA HT | 53 400 000 | 158 015 650 |

B R Alex

| | | | |
|--|------------------|------------|-------------|
| | Montant FCFA TTC | 63 012 000 | 186 458 467 |
|--|------------------|------------|-------------|

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; F* : Fourni avec réserve ; SO : Sans objet ; N : Néant

La vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- Des membres de la commission : Néant
- Des soumissionnaires : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 10 minutes

Fait à Cotonou, le 19 avril 2022.

Le Président



Yvonnick AZANDOSSESSI

Le Rapporteur



OUINSOU F. Jean-Darius

Les membres



Laurent HESSOU



Tolène TOMETIN



Régina GANSEY



Max-Aurel AHOUANHOUN

